

Comité de Programmation LEADER Ardèche³

**Relevé de décisions du Comité de programmation
N°36 du 24 novembre 2022**

Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Dominique ALLIX, Vincent AUZAS
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER
- Communautés de communes : Pascal WALDSCHMIDT, Pierre CHAPUIS

Nombre de présents : 5

Nombre de votants : 4

Membres privés :

- Démocratie participative : RENZO CATTANEO
- Jeune agriculteur : Julien SUEUR
- Gérant SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSSELLE
- Expert en formation : Thomas ROSSELLO-CAUSSE
- Expert « Europe » : Elie DEMERSEMAN
- Entrepreneure en développement rural et transition alimentaire : Alicia DELORME, Elisa LE CAM
- Association Mez'Art : Hubert-Marie PITEUX
- Expert en environnement et développement local : Alain GIBERT, Léa RAMI
- Collectif Pétale 07 : Marie SIMON

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 9

Membres excusés :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lynda BOUET
- Initiative 26.07 / Plateforme Ardèche Méridionale : Michel CAHEN, Alain CHARROUD
- Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Jean-Louis TESTUD
- Association AMESUD : Nicole KOPP
- Expert en patrimoine : Laurence JULLIAN

Techniciens présents :

- Autorité de gestion : Natacha SALLES
- Service unifié LEADER : Violaine SUZAC, Marlène RATEL, Nolwenn SERVANT, Gabriel PIC, Clémence CATON

La séance débute à 17h17 et est présidée par Dominique ALLIX.

Les rôles sont distribués de la manière suivante :

Gardien du temps : Alain SALLIER

Gardien diversité de la parole : Elie DEMERSEMAN

Observateur : Lucien MOREL

1) Vérification du double quorum

Pour ce Comité de présentation, 16 membres sont présents. Parmi eux, 13 membres dont 9 membres du collège privé prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent soit son suppléant). Le double quorum est respecté.

2) Accueil

Le **tour de table de début de séance** répond aux questions :

- Qui suis-je ?
- Comment ça va ce soir



3) Actualité

Demande de crédits LEADER dans le cadre d'une dernière réaffectation

Une consultation écrite a été organisée en septembre 2022 pour demander des crédits issus d'une dernière réaffectation entre GAL. La demande est en cours d'instruction à la Région. Le GAL Ardèche3 est en attente des arbitrages définitifs.

Voyage à Bruxelles

Une délégation de 26 personnes, composée de membres de l'atelier Jeunesse et gouvernance, d'élus, techniques et partenaires, partira à Bruxelles les 6 et 7 décembre 2022 pour découvrir les institutions européennes et notamment le Parlement européen. Une réunion préparatoire est prévue le 29 novembre.

4) Retour sur l'atelier Coopération

L'atelier « Coopérer avec d'autres territoires LEADER » s'est réuni le 8 novembre 2022. L'idée de cet atelier était de suivre l'avancement des différents projets de coopération.

Pour rappel, le GAL Ardèche³ coopère avec 3 territoires :

- Le GAL Val de suza en Italie. Cette coopération porte sur les pratiques agricoles et sylvicoles. 3 projets sont issus de cette coopération : Regards croisés entre les lycées (Lycée Agricole

Olivier de Serres/lycée italien), Réalisation du film « Avril en Ardèche » pour valoriser les initiatives innovantes en faveur des productions locales, le voyage d'études sur la filière bois. Ces actions servent à l'alimentation d'un guide des bonnes pratiques.

- GAL Pays d'Auray. Coopération sur la reconquête de la place des jeunes dans les instances de décision.
- GAL Pays Dignois. Coopération sur l'art contemporain dans la nature

Il est proposé que les membres présents à l'atelier disent quelques mots sur les différentes coopérations.

Pour la coopération avec l'Italie, il est très enrichissant de voir leur manière de travailler. On remarque une complémentarité entre les deux territoires : le territoire italien est plus avancé sur l'exploitation du bois tandis que le côté ardéchois est plus avancé sur le volet production. Le film permet de montrer ce qui se fait de mieux en Ardèche.

Pour la Coopération avec la Bretagne, c'est un projet en trois phases dont la restitution de la troisième phase nous sera présentée à l'issu du Comité de programmation. Le COPIL aura lieu le Mardi 13 décembre à 17h (présentiel et visioconférence).

Il a été demandé par les membres de l'atelier « Coopérer avec d'autres territoires LEADER » de faire un focus sur la coopération avec le GAL Pays Dignois. Chacun des deux territoires a un Géopark et chacun a des œuvres d'art. Le territoire dignois a commencé son travail il y a 25 ans, ils ont d'abord créé les œuvres et réfléchissent maintenant au fil rouge. Il s'est passé l'inverse côté ardéchois : d'abord le fil rouge puis les œuvres d'art. L'idée est de valoriser le parcours.

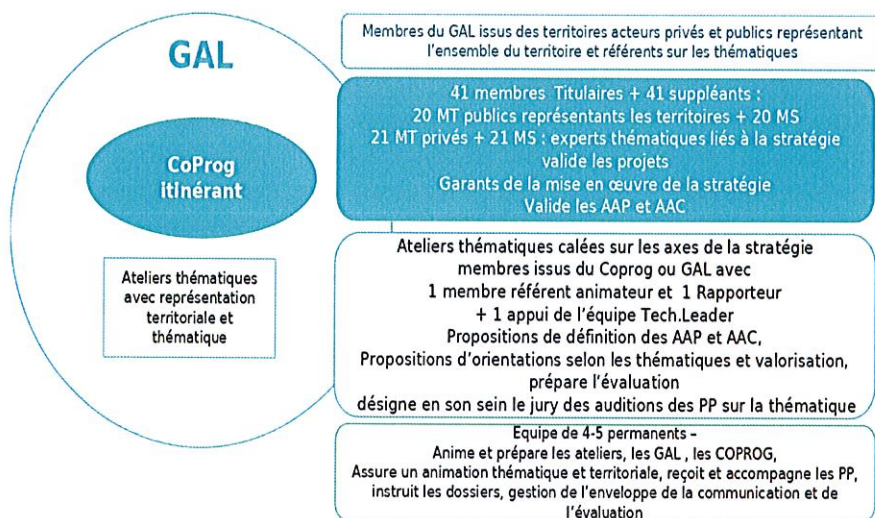
Parmi les actions, on trouve des actions de communication (campagne photo, eductour, topoguide...). Deux voyages d'étude ont été organisés : fin août, une délégation ardéchoise s'est rendue à Digne-Les-Bains. La délégation dignoise a été reçue en Ardèche début octobre.

5) Programmation LEADER 2023-2027

La prochaine programmation sera portée par ARCHE AGGLO avec une candidature qui couvre l'ensemble du territoire.

Les crédits seront répartis sur le territoire de façon homogène mais il ne sera pas question de dire que tel ou tel EPCI aura tant de crédits dédiés.

Sur les axes retenus, il y aura des critères spécifiques et des critères transversaux.



Les membres publics du GAL seront composés d'un titulaire et un suppléant par EPCI + 1 représentant par ancien GAL.

La réunion du 22 novembre 2022, atelier réunissant les acteurs privés et publics a vraiment rassuré les présents.

6) Réabondement de la maquette financière

Proposition de réabonder la fiche-action 6 de 27 230 € en transférant des crédits de la fiche-action 1 qui ne sont pas consommés.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

7) Examen des demandes de subvention déjà validées en pré-sélection

- Dossiers présentés en sélection et programmation

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Montant éligible	FEADER	Observation
1	2	Commune d'Ailhon	15 307,00 €	12 245,60 €	Vote en bloc 1
1	4	Compagnons bâtisseurs Rhône-Alpes	87 167,49 €	25 000,00 €	Vote en bloc 1
1	4	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	19 223,00 €	13 223,00 €	Vote en bloc 2 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
1	4	Commune de Gravières	20 000,00 €	16 000,00 €	Vote en bloc 1
1	4	Commune de Vernon	31 605,00 €	25 284,00 €	Vote en bloc 1
2	2	Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie	150 112,00 €	36 683,80 €	Vote en Bloc 4 Vincent AUZAS et Pascal WALDSCHMIDT, conseillers communautaires de la Communauté de communes Beaume-Drobie

							sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
							Vote en bloc 9 Alain SALLIER, Vice-Président de la Communauté d'agglomération Privas Centre Ardèche sort de la salle et ne prend pas part au vote
2	2	Etude de faisabilité pour la construction d'une cuisine centrale à bases de produits locaux	Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche	57 637,50 €	46 110,00 €		Vote en Bloc 4 Vincent AUZAS et Pascal WALDSCHMIDT, conseillers communautaires de la Communauté de communes Beaume-Drobie sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
2	3	Initiative 4/1000 Sous réserve de la délibération du MOP	Communauté de communes du Pays Beaume Drobie	41 738,59 €	33 390,87 €		Vote en bloc 3 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
2	4	Accompagnement des castanéiculteurs et des collectivités de la zone AOP châtaigne d'Ardèche 2022/2023	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	85 557,96 €	68 000,00 €		Vote en bloc 3 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
2	4	Stratégie de développement économique de l'AOP Châtaigne d'Ardèche 2022-2023	Comité Interprofessionnel de la Châtaigne d'Ardèche	127 186,52 €	64 000,00 €		Vote en bloc 3 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
2	4	Accompagnement technique des castanéiculteurs et collectivités des Monts d'Ardèche dans le cadre du plan régional "Châtaigneraies traditionnelles" 2022-2023	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	100 843,51 €	80 343,51 €		Vote en bloc 2 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
3	4	Création d'outils pédagogiques et touristiques de réalité virtuelle sur les environnements disparus du Parc des Monts d'Ardèche	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	100 000,00 €	75 000,00 €		Vote en bloc 2 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote

5	1	Atelier-boutique céramiste	Commune de St Pierreville	91 167,93 €	26 036,35 €	Vote en bloc 7
5	2	Lancement d'une étude-action sur la gouvernance et le modèle économique de la Maison de la Saisonnalité	Mission Locale Ardèche Méridionale	57 842,62 €	17 442,64 €	Vote en bloc 5 Vincent AUZAS, Président de la Mission Locale Ardèche Méridionale sort de la salle et ne prend pas part au vote
6	2	Skate-park de Saint-Agrève	Commune de Saint-Agrève	50 000,00 €	11 425,00 €	Vote en Bloc 1
6	3	Chantier de jeunes en Berg et Coiron	Communauté de Communes Berg et Coiron	11 283,02 €	9 026,41 €	Vote en bloc 1
6	4	Refonte de la scénographie de l'école du vent	Communauté de Communes Val'Eyrieux	150 000,00 €	84 028,56 €	Vote en bloc 8
6	4	Recherche-action "Eduquer dehors" un projet pour accompagner l'innovation pédagogique	Collectif Pétales 07	62 082,40 €	46 927,48 €	Vote en bloc 6 Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche et Marie SIMON, membre du collectif Pétales 07, sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
6	4	Education à l'alimentation et au territoire: mise en place d'un plan d'actions pour développer l'éducation, la formation et l'accompagnement à la transition alimentaire	Le MAT Ardèche	50 859,85 €	30 180,40 €	Vote en bloc 7 Marie SIMON, membre du collectif Pétales 07, sort de la salle et ne prend pas part au vote

6	4	Etude de restructuration de l'accueil de la Maison du Parc (sous réserve du vote de la Région)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	49 725,00 €	39 725,00 €	<i>Vote en Bloc 2</i> Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
6	4	Structuration du Réseau Passerelles patrimoines autour des nouveaux partenaires (hébergeurs, médiateur jeunes public et prestataires d'activités)	Agence de Développement Touristique de l'Ardèche	38 598,99 €	10 000,00 €	<i>Vote en bloc 1</i>
6	5	Mission mutualisée d'ingénierie financière de projets	Communauté de communes Gorges de l'Ardèche	50 400,00 €	40 320,00 €	<i>Vote en Bloc 4</i> Vincent AUZAS et Pascal WALDSCHMIDT, conseillers communautaires de la Communauté de communes Beaume-Drobie sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
7	2	Mise en tourisme de l'art contemporain dans la nature	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	65 627,80 €	52 400,00 €	<i>Vote en bloc 2</i> Dominique ALLIX, Vincent AUZAS et Hubert-Marie PITEUX, membre du comité syndical du PNR des Monts d'Ardèche sortent de la salle et ne prennent pas part au vote
8		Fonctionnement du service LEADER 2022 (sous réserve de l'instruction par l'AG)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	231,191,68	184 953,34 €	<i>Vote en bloc 10</i>

➤ Les dossiers sont présentes par bloc (pour la correspondance des blocs, voir ci-dessus).

Bloc 1 : Vote à l'unanimité

Bloc 2 : Vote à l'unanimité

Bloc 3 : Vote à la majorité (9 pour – 1 abstention)

Bloc 4 : Vote à l'unanimité

Bloc 5 : Vote à l'unanimité

Bloc 6 : Vote à l'unanimité

Bloc 7 : Vote à l'unanimité

Bloc 8 : Vote à l'unanimité

Bloc 9 : Vote à l'unanimité

Bloc 10 SU : Vote à l'unanimité

- **Modification des calendriers de réalisation**

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Date de caducité initiale	Nouvelle date de caducité
1 1	Cartographie et potentialité trufficole	EPLEFPA Olivier de Serres - CFPPA	31/12/2022	31/12/2023

8) Prochaine échéance

Comités de programmation LEADER	Date limite de complétude des dossiers en programmation
CP N°37 : Jeudi 27 avril 2023	Vendredi 13 janvier 2023 (uniquement complétude des dossiers déjà pré sélectionnés – pas de nouvelles demandes)

9) Autres décisions et informations

Les membres valident à l'unanimité les relevés de décision des Comités de programmation du 24 mai 2022 et du 25 septembre 2022.



La séance se termine à 18h30.

Dominique ALLIX
Président du GAL Ardèche³

Relevé de décisions
Comité de programmation du 24/11/2022